

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 19-20-03

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 19-20 / 07

CONSIDÉRANT le partenariat inter-établissement existant depuis 1991 entre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Université du Québec à Montréal et la volonté de le maintenir et de le consolider;

CONSIDÉRANT qu'un premier programme est offert en collaboration;

CONSIDÉRANT l'expertise développée par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec dans le domaine des sciences gastronomiques grâce à l'unité mixte de recherche, le GastronomiQc Lab qu'il co-dirige avec l'Institut national des aliments fonctionnels de l'Université Laval;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une l'opportunité de participer à la prestation d'un programme de deuxième cycle;

Il est proposé d'appuyer et de contribuer au développement d'un cours de 2e cycle « Gastronomie et restaurations responsables », qui sera intégré au programme court de 2e cycle Études sur l'alimentation : enjeux contemporains et au diplôme d'études supérieures spécialisées en Études sur l'alimentation : enjeux contemporains de l'Université du Québec à Montréal.

PROPOSÉE PAR FRÉDÉRICK FOCCROULLE-BUSSIÈRES

APPUYÉE PAR JEAN-THOMAS HENDERSON

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale

Le 17 avril 2020

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires